

GROUPE "REFLEXION"

Président : M. Gilles GOULM
Rapporteurs : M. Elvez BELADJAL
Capitaine de frégate ROUSSEAU

LE LIEN ARMEES-NATION

Préambule

Le groupe Réflexion de la Commission Armées-Jeunesse s'est vu confier, pour la session 1998-1999, l'étude du sujet suivant :

- **"Evaluation de la manière dont le lien Armées-Nation est vécu localement, tant dans les armées que dans la société civile, sur le territoire français,**
 - dans les régions où l'armée est présente
 - dans les "déserts militaires", ruraux et urbains

- **Propositions visant à améliorer ce lien".**

La question du lien entre les armées et le reste de la Nation a pris une importance particulière avec la suspension de l'appel sous les drapeaux, la professionnalisation des forces et la multiplication des actions militaires à l'extérieur du territoire national. Ces trois facteurs pourraient en effet entraîner une perte de contact entre civils et militaires et un isolement progressif des armées par rapport à la société civile. Une telle situation serait néfaste pour les uns et les autres.

La Commission a déjà eu l'occasion d'étudier en profondeur cette question du lien Armées-Nation, dans une perspective historique et sociologique, lors de sa session 1996-1997, et lorsqu'elle s'est intéressée à l'enseignement des questions de défense à l'école, en 1997-1998.

Cette année, le groupe Réflexion s'est efforcé d'évaluer la teneur et la solidité de ce lien tel qu'il est vécu localement aujourd'hui, d'estimer comment il pouvait évoluer et de dégager des propositions pour le renforcer, le maintenir, voire le créer.

Localement, le "lien Armées-Nation" est constitué d'un ensemble de relations entre les armées et la société civile, et plus particulièrement entre des hommes et des femmes, militaires et civils. Ces relations sont vécues dans les domaines les plus divers : vie sociale, économique, associative, scolaire... Leurs conséquences vont de l'attirance au rejet, en passant par l'indifférence.

Aussi, pour rester au plus près des personnes, le groupe Réflexion de la Commission Armées-Jeunesse a-t-il voulu adopter une méthode de travail très pragmatique.

Dans sa volonté de saisir toutes les occasions de convergence et de complémentarité avec tous les acteurs de la vie nationale qui œuvrent pour développer dans notre pays la culture et l'esprit de défense, il a estimé nécessaire de sortir de la capitale en se rendant sur le terrain, au cours de visites dans des organismes militaires en province, et en recevant des acteurs civils de ce lien Armées-Nation implantés localement.

Le groupe Réflexion, comme d'ailleurs l'ensemble de la Commission, a vocation, par l'intermédiaire de ses membres, venant d'organisations et d'associations très diverses, à représenter une partie importante de la jeunesse de ce pays.

Les interventions des uns et des autres, et les auditions auxquelles le groupe a procédé, ont permis d'évaluer du mieux possible le vécu local du lien Armées-Nation et les propositions que pouvait apporter la société civile comme la société militaire pour renforcer ce lien.

Les auditions d'acteurs civils de ce lien ont été menées à partir de deux axes : le monde politique et le monde économique. Elles visent à compléter un troisième axe qui, pour le groupe Réflexion, revêt une importance primordiale dans la création, le maintien ou le renforcement du lien Armées-Nation : le monde associatif, suffisamment représenté à la Commission pour que le groupe n'ait dû avoir recours à des intervenants extérieurs.

Enfin, bien que les armées soient représentées à la Commission, il a semblé opportun d'établir un questionnaire en direction des officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils des trois armées et de la gendarmerie, afin de mesurer au plus près du terrain leur conception du lien Armées-Nation, la manière dont ils le vivent et leurs propositions éventuelles pour l'améliorer.



I. LE LIEN ARMEES-NATION VECU LOCALEMENT

Il convient tout d'abord d'évaluer de manière précise la façon dont le lien Armées-Nation est vécu aujourd'hui par les acteurs politiques, économiques, associatifs, ainsi que par les personnels appartenant aux armées.

I.1. La vision des responsables politiques.

Le groupe Réflexion a reçu trois personnalités représentatives chacune de réalités locales différentes :

1) M. Jérôme SEGUY, directeur de cabinet du maire de Mantes la Jolie, venu témoigner de la façon dont le lien Armées-Nation est vécu dans une ville où l'armée est absente et dont la population peut être considérée comme défavorisée.

2) M. Jean-Noël KERDRAON, premier adjoint au maire de Brest, député du Finistère et membre de la Commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée Nationale, qui a pu relater l'attachement de la population brestoise à la marine nationale, particulièrement présente dans cette ville.

3) M. LARCHER, vice-président du Sénat et maire de Rambouillet, ville de tradition militaire qui connaît une présence constante de l'armée sur son territoire depuis maintenant 250 ans.

De ces auditions, il ressort une réelle prise de conscience de la nécessité du maintien ou du renforcement du lien entre les armées et la Nation. Toutefois, une certaine difficulté s'est fait jour pour déterminer le rôle des élus quant à la mission qui peut leur être assignée dans ce but, et aux actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre.

Nous avons pu relever lors des débats une volonté affichée par les responsables politiques de la nécessité de mieux appréhender la question des relations entre les armées et la société civile. Néanmoins, le sentiment d'être confronté à d'autres priorités plus fortes est souvent mis en avant par les intervenants.

Ce point est particulièrement sensible dans les zones qui connaissent des difficultés sociales et qui sont souvent des déserts militaires. En effet, ces difficultés, dans certaines agglomérations, amènent les élus à fixer une échelle de priorités dans les mesures à prendre pour améliorer la cohésion sociale.

Il est toutefois intéressant de noter que la force du lien Armées-Nation, presque « génétique » dans les villes à forte présence militaire, peut entraîner une certaine insouciance dans ce domaine, tant chez les élus que dans la population, qui n'ont donc pas pris toute la dimension des réorganisations récentes, ni envisagé toutes les conséquences de la professionnalisation et de la suspension de l'appel sous les drapeaux.

La diversité des nationalités et des cultures des habitants de certaines communes met en évidence une réelle difficulté pour la population à formuler un sentiment d'appartenance nationale. Bien qu'il convienne de ne pas caricaturer, ni d'établir une généralité difficilement qualifiable, cet élément doit être pris en compte comme une difficulté supplémentaire dans la mise en œuvre de mesures correctives.

Le concept même de défense est encore intimement lié au service national dans l'esprit d'une grande partie de la population française. Dans de nombreux cas, les jeunes s'adressaient aux élus, au sujet de la conscription, dans l'espoir de pouvoir échapper à une obligation toujours en vigueur. Dans le cadre de la professionnalisation, le dialogue qui doit s'instaurer entre les élus locaux et les jeunes s'appuie sur une toute autre démarche. Un renversement de tendance peut sans doute intervenir si les élus présentent les armées aux jeunes, comme un organisme offrant des emplois.

Il est également intéressant de noter que, pour nombre d'élus, le seul et unique représentant de la défense reste la gendarmerie, notamment en milieu rural, ce qui démontre, s'il en était besoin, son rôle fondamental dans le maintien du lien Armées-Nation, avec le regret qu'il ne puisse jouer partout, en particulier dans les déserts militaires que sont les agglomérations en développement : banlieues, etc.

Enfin, et s'il convient de noter que ces remarques et ces observations ne sont pas exhaustives et constituent le reflet des travaux du groupe, il est important d'avoir à l'esprit que le lien Armées-Nation est bâti sur un substrat d'histoire. L'importance du devoir de mémoire devient alors évidente.

I.2. La vision du monde de l'économie et de l'entreprise.

Il a semblé particulièrement opportun au groupe de compléter sa réflexion sur la façon dont les employeurs vivent au quotidien le lien Armées-Nation.

80 % des emplois créés en France le sont par les PME-PMI. C'est dans ce contexte que le groupe a reçu M. BARBEY, secrétaire général de la confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.).

Le lien Armées-Nation pour l'entreprise réside principalement dans le volume d'emplois offerts par celle-ci aux militaires en fin de contrat et dans la relation avec les armées pour une meilleure gestion des réserves, qui constitueront un terreau important pour la culture de ce lien.

Il est significatif de noter que, du point de vue de la C.G.P.M.E., les mentalités évoluent chez une grande partie des chefs d'entreprises. L'emploi d'anciens militaires, qui pouvait être vécu auparavant comme une simple tolérance, est reconnu aujourd'hui comme gratifiant pour les entreprises, compte tenu des qualités humaines dont ils font preuve : capacité à s'intégrer dans une organisation, sens du contact humain, éventuellement compétences techniques particulières.

Depuis 17 ans, les PME estiment avoir créé dans notre pays 1 500 000 emplois quand, dans le même temps, les grandes entreprises en ont supprimé 1 100 000. Ces grandes entreprises, confrontées à une stratégie de mondialisation, ont un comportement qui néglige toute notion de patriotisme économique. Il apparaît alors plus aisé et réaliste d'instaurer un réel climat de confiance entre les armées et les PME-PMI.

Ainsi, la prise en compte de la nécessité d'une forte cohésion sociale, dont le lien Armées-Nation serait un élément important, paraît réel chez les chefs d'entreprises des PME/PMI qui semblent prêts à œuvrer pour son amélioration en déniaient aux grandes entreprises à vocation mondialiste une même perception.

Enfin, partout sur le territoire, y compris dans les régions où il n'y avait pas d'unités militaires, nombre d'entreprises vivaient essentiellement en sous-traitances exclusives des armées. La réorganisation de notre outil de défense a quelque peu traumatisé beaucoup de ces entreprises qui se sont vues dépossédées de leur clientèle naturelle et a créé quelquefois un sentiment de défiance à l'égard des Armées.

I.3. La vision du monde associatif

Comme cela est spécifié en préambule, la Commission Armées-Jeunesse regroupe en son sein de nombreuses associations et organisations représentatives de la jeunesse française. C'est donc tout à fait naturellement que ses membres ont pu témoigner et apporter leur vision sur la façon dont ils vivent le lien Armées-Nation dans leur ville ou région respective.

L'emploi constitue un des aspects les plus sensibles relevés par les membres du groupe. En effet, le volume d'emplois offert par les armées et la qualité du reclassement des militaires en fin de contrat sont des éléments majeurs du maintien du lien Armées-Nation.

Plusieurs interventions ont mis en exergue le caractère particulier que revêt le lien Armées-Nation en matière de cohésion sociale. La participation des armées à des opérations humanitaires ou de sécurité civile – face, par exemple, à des catastrophes naturelles ou industrielles – leur attire un respect et une considération, qui contribuent à la restauration de certains repères aux yeux des jeunes.

A l’instar d’autres acteurs civils cités dans ce rapport, les associations et organisations de jeunesse soulignent le rôle primordial joué par la gendarmerie, qualifiée quelquefois de « dernier rempart » contre le délitement du lien Armées-Nation dans les zones rurales.

Plusieurs interventions ont mis en évidence l’importance du rôle de l’école et de l’enseignement des questions de défense dans les programmes scolaires. Beaucoup d’initiatives se font jour dans les établissements, mais il convient de ne pas relâcher l’effort dans ce domaine.

Par ailleurs, les réserves restent, pour nombre d’associations et d’organisations, de par l’engagement même des réservistes en leur sein, un facteur essentiel de maintien du lien Armées-Nation.

Enfin, il est intéressant de noter que, pour plusieurs membres du groupe, le lien Armées-Nation est très souvent vécu localement à travers l’histoire des communes, quelquefois douloureuse et tragique.

I.4. La vision des personnels des armées

Au delà des membres militaires du groupe Réflexion de la Commission Armées-Jeunesse, il a paru nécessaire de recueillir des témoignages et propositions par l’intermédiaire d’un questionnaire largement diffusé dans les unités, bases et régiments, par les états-majors des trois armées et la direction générale de la gendarmerie nationale.

Les enseignements, témoignages ou propositions émanant des armées ont été recensés à partir de l’exploitation des réponses à ces questionnaires et des interventions des militaires siégeant dans le groupe.

Il ressort tout d’abord qu’un peu plus de la moitié des personnels appartenant aux armées participe à des activités, principalement sportives ou culturelles, en milieu civil.

Nous pouvons noter une implication plus importante des personnels de la gendarmerie aux associations de parents d’élèves, ce qui s’explique sans doute par leur moindre mobilité et par leurs missions.

Si la proportion des personnels, qui reconnaissent s'engager dans des activités civiles afin de mieux utiliser leur temps libre, est sensiblement la même quelle que soit l'armée d'appartenance, mieux connaître la population civile et les jeunes constitue un argument plus important chez les personnels de la gendarmerie et de l'armée de terre.

Près de 70 % des personnels interrogés qui ne sont pas engagés dans ce type d'activité attribuent cet état de fait au manque de temps disponible.

Une relative majorité des personnels appartenant aux armées avoue être fière de son métier, avec, là encore, une plus forte proportion dans la gendarmerie et dans l'armée de terre.

Le principal enseignement qu'inspirent ces réponses au questionnaire réside dans la façon dont les personnels interrogés qualifient l'attitude prise à leur égard, tant de la part de la population que des administrations, de l'éducation nationale ou des clubs et associations.

En effet, comme pour démontrer leur perception différente des relations avec la société civile, les personnels de la gendarmerie s'estiment mieux acceptés et accueillis que leurs camarades des autres armées. Ceci prend tout son sens lorsque l'on tient compte de la durée de séjour des gendarmes dans leur affectation, sensiblement plus élevée que dans les autres armées.

Il est également intéressant de noter qu'environ 35% des personnels de l'armée de l'air, de l'armée de terre et de la marine nationale, considèrent que les administrations et les collectivités locales adoptent une attitude indifférente à leur égard. Cet aspect avait d'ailleurs été relevé par le groupe au cours d'une table ronde organisée avec les personnels, lors de la visite de la base aérienne de Colmar.

Enfin, plus de 90 % des personnels considèrent indispensable ou utile, de renforcer ou maintenir le lien Armées-Nation, et restent relativement inquiets quant aux conséquences de la professionnalisation sur celui-ci, rejoignant par là la prise de conscience exprimée par les autres acteurs rencontrés par le groupe.



II. DES PROPOSITIONS POUR RENFORCER CE LIEN

Après avoir établi de manière précise la façon dont le lien Armées-Nation est vécu localement par toutes les composantes de la société, tant civile que militaire, il convenait pour le groupe de passer à une phase de propositions à formuler pour créer, maintenir ou améliorer ce lien.

Le groupe Réflexion a conscience qu'un certain nombre des propositions qu'il formule reprend des choses qui se font déjà depuis longtemps dans beaucoup d'endroits et d'unités militaires. Il s'agit de les étendre et de les renforcer.

Par ailleurs, le groupe a constaté des convergences avec certaines propositions du rapport récemment établi par monsieur Grasset. Ceci lui semble renforcer la valeur des propositions qu'il émet et qui découlent de méthodes de travail qui lui sont propres.

Ces propositions sont classées en trois catégories : il s'agit d'abord, entre les armées et le reste de la Nation, de se voir ; ensuite, de se rencontrer et de s'accueillir ; enfin, de réaliser ensemble.

II.1. Se voir

Inciter au port de l'uniforme.

Naguère, pour des raisons de sécurité, les autorités militaires ont souhaité que les personnels ne portent pas l'uniforme en dehors du service, créant par là même une certaine psychose, difficilement justifiable aujourd'hui. Dans le même ordre d'idée, il conviendrait d'alléger les démarches nécessaires à l'obtention d'une autorisation de port de l'uniforme, lors de manifestations publiques ou privées.

Encourager la constitution de fanfares dans les unités militaires.

Conscient de la nécessité du resserrement du volume des personnels, le groupe estime cependant important de ne pas « brader » les musiques militaires. Il serait très souhaitable que des fanfares, à faible effectif, soient maintenues ou constituées, avec des personnels en double qualification, en liaison avec le renouveau des fanfares civiles que l'on constate à l'heure actuelle.

Faciliter la présence des militaires aux commémorations.

Il apparaît, suite aux débats du groupe et aux visites organisées sur les bases, une réelle difficulté pour les personnels des armées, par manque de moyens ou d'effectifs, d'assister à toutes les célébrations pour lesquelles ils sont sollicités. Il convient donc d'y porter une attention particulière, et de veiller à ce que cela ne devienne pas une contrainte mal acceptée, en permettant par exemple aux personnels de compenser en temps libre leur présence à ces commémorations.

Organiser des manifestations militaires dans les nouvelles agglomérations.

Ces événements, qui ont logiquement lieu dans les communes historiquement marquées par les conflits passés, pourraient être organisés dans les agglomérations nouvelles ou en développement. Des monuments à caractère militaire pourraient également y être construits. Dans le même ordre d'idée, l'organisation d'expositions par les armées, par exemple dans des centres commerciaux, peut permettre de mieux faire connaître les carrières offertes et les matériels utilisés. Les quelques expériences déjà faites dans ce domaine sont encourageantes

Dans la mesure du possible, tenir compte du lien Armées-Nation dans les implantations de bases, unités ou régiments.

Bien que ne pouvant être l'élément essentiel, et sans ignorer les contraintes, notamment d'environnement, la question du lien Armées-Nation doit intervenir dans les prises de décision d'implantations nouvelles de bases ou de régiments, dans le cadre général de l'aménagement du territoire.

Souligner l'importance de la journée d'appel de préparation à la défense (J-APD) en s'appuyant sur son contenu

La journée d'appel de préparation à la défense sera le seul lieu de rencontre de l'ensemble de la jeunesse du pays, basé sur un concept de défense. Il faut donc que cette journée, par son contenu, soit l'occasion de faire connaître les armées et les métiers qu'elles offrent. Il convient également de s'assurer de manière constante que la journée d'appel de préparation à la défense correspond bien aux aspirations des jeunes et d'y apporter, le cas échéant, les mesures correctives qui apparaîtraient nécessaires.

La deuxième journée, qui semble être envisagée pour les jeunes qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur les armées, permettrait une meilleure connaissance réciproque.

II.2. Se rencontrer et s'accueillir

Renforcer les relations entre les élus et les autorités militaires

Les rapports locaux entre les élus et les autorités militaires conditionnent pour une grande part la participation des personnels des armées à des activités en milieu civil. Dans ce domaine, le rôle du délégué militaire départemental (DMD) se révèle fondamental et doit être souligné.

Favoriser les contacts entre les personnels des armées et ceux de l'éducation nationale, ce qui ne peut qu'améliorer les synergies entre les deux institutions.

L'enseignement des questions de défense à l'école, inscrit dans la loi portant réforme du service national, est un élément essentiel de la formation des jeunes à l'esprit de défense et du maintien du lien Armées-Nation. Dans ce cadre, un renforcement des relations entre l'éducation nationale et la défense – notamment par la relance du protocole et des trinômes académiques – ne pourrait que soutenir les enseignants dans l'accomplissement de cette mission nouvelle pour eux. Cette question a été développée dans les rapports du groupe Réflexion de la Commission, présentés en mars et en juin 1998

Partager les installations sportives militaires et civiles.

Les structures et équipements de ce type sont souvent coûteux pour les municipalités. Il convient donc, chaque fois que cela est possible, de permettre à la population, en particulier aux scolaires, d'accéder aux installations sportives se trouvant à l'intérieur des enceintes militaires, tout en respectant les règles de concurrence face à certaines structures à caractère privé.

Dans l'autre sens, les installations sportives civiles publiques doivent pouvoir être utilisées facilement par les militaires, et pas seulement tôt le matin ou tard le soir

Affirmer le rôle des personnels civils de la défense

Dans le cadre de la professionnalisation, le nombre de personnels civils dans les armées augmentera de façon significative. En définissant précisément leur rôle et leur place au sein du ministère de la défense, ces personnels constitueront un facteur indéniable de maintien du lien Armées-Nation.

Souligner de manière forte le rôle de la gendarmerie.

La gendarmerie est bien souvent la seule composante présente et visible de la défense, notamment en milieu rural. Il convient donc de mieux la faire connaître, de mieux préciser aux yeux des jeunes son statut militaire et de lui assigner un rôle de « vitrine des armées ».

Favoriser l'hébergement des associations de réservistes ou d'anciens combattants en milieu civil.

Ces organisations sont très souvent installées à l'intérieur de casernes ou bâtiments appartenant au ministère de la défense. Sans remettre en cause les droits de ces associations, leur implantation en milieu civil en partenariat avec les municipalités, peut participer du lien entre les armées et la Nation.

Permettre à la population civile de rencontrer les armées en manœuvre.

Les manœuvres, souvent organisées dans des régions où l'armée est peu présente, sont une bonne occasion de rencontre entre les militaires et les civils, notamment les jeunes. Jusqu'à maintenant, les manœuvres étaient souvent l'occasion, pour les unités militaires, d'accueillir les familles des appelés. Dorénavant, les armées devraient être incitées et encouragées à organiser systématiquement, pendant leurs manœuvres, une journée, ou demi-journée, où elles montreraient aux civils ce qu'elles font, avec un effort particulier au profit des jeunes des écoles, des élus et des chefs d'entreprises employeurs de personnels de réserve.

II.3. Réaliser ensemble

Promouvoir le système des jumelages ou parrainages.

Ces parrainages, existant déjà pour des bâtiments de la marine nationale ou d'autres unités de combat comme les chars, doivent être favorisés, étendus à tous les régiments ou unités, et donner lieu à des échanges accrus entre les armées et les municipalités.

Promouvoir les échanges sportifs entre civils et militaires.

Les manifestations sportives sont indubitablement un moyen efficace d'exprimer un sentiment d'appartenance nationale. La coupe du monde de football est à cet égard significative de l'engouement d'une population pour une Nation et un drapeau. Ces vertus indéniables du sport peuvent être mises à profit afin de renforcer localement un lien entre civils et militaires par l'organisation de rencontres, tournois ou compétitions.

Faciliter le logement des personnels militaires.

Le logement reste un problème crucial pour les personnels des armées soumis à une importante mobilité professionnelle. L'apport d'aides aux municipalités pour la construction de logements, ou une meilleure information et attribution des aides existantes, peut contribuer à améliorer cette situation. En matière de logement, il convient également de maintenir, ou de créer le cas échéant, une véritable mixité militaires-civils dans les lotissements ou ensemble d'habitations.

Favoriser l'accueil d'élèves ou étudiants pour des stages dans les armées.

Chaque année, de nombreux jeunes, élèves en formation professionnelle ou étudiants, doivent effectuer des stages en entreprise. Les armées pourraient en accueillir un certain nombre dans ce cadre. Cela pourrait aller jusqu'à prendre la forme du volontariat dans les armées, après une adaptation de la réglementation qui permette un séjour inférieur à une année.

Mieux faire connaître les préparations militaires.

Les préparations militaires constituent un excellent moyen de faire connaître les armées aux jeunes et d'assurer un haut niveau de recrutement, tant pour l'active que pour la réserve.

Il convient d'améliorer l'information dans ce domaine, en diffusant des plaquettes de présentation des préparations militaires dans les établissements scolaires.

Favoriser la reconnaissance des réservistes au sein des entreprises, ce qui contribuerait à la constitution d'une réserve de qualité.

La professionnalisation des armées et le caractère projetable des forces impliquent un rôle accru des réservistes au sein des unités. Une meilleure gestion des réserves, en partenariat avec les chefs d'entreprises, notamment des PME/PMI doit être recherchée.

Encourager la participation des armées aux forums pour l'emploi.

L'emploi est une préoccupation majeure exprimée par les membres du groupe. De plus en plus de manifestations baptisées « forum pour l'emploi » sont organisées à travers le pays tout au long de l'année. Compte tenu du volume d'emplois offerts par les armées, il convient de favoriser leur présence à ces rencontres entre employeurs et jeunes. Un partenariat plus fort entre les armées, l'ANPE et les centres de formation doit être instauré.

Développer la qualité de la reconversion des militaires en fin de contrat

Après 2002, 27 000 personnels seront « rendus » à la vie civile chaque année. On comprend alors aisément le caractère primordial que revêt la reconversion de ces militaires dont l'état d'esprit à l'issue de leur contrat conditionnera pour partie le niveau de recrutement futur. Cet aspect doit également être traité en partenariat avec les entreprises, l'ANPE, l'AFPA, ...

Créer une journée des armées.

Cette journée, à l'instar des journées du patrimoine, serait l'occasion pour la plupart des bases, régiments ou unités, d'ouvrir leurs portes aux civils, pour des visites, célébrations ou démonstrations de matériels.



CONCLUSION

La question de la création, du maintien ou du renforcement du lien Armées-Nation ne se pose pas de fait dans un pays connaissant la conscription, tant les relations entre les jeunes et les armées paraissent évidentes dans ce cadre.

La suspension de l'appel sous les drapeaux, décidée par le Président de la République et votée par les Assemblées, donne une toute autre dimension à ce sujet et au débat qui en découle. La tentation, ou tout au moins le risque, de voir la société militaire se replier sur elle-même et la société civile se désintéresser des questions de défense est réelle.

Mieux faire connaître les armées, et faire toute leur place aux personnels des armées à l'intérieur de la société civile, sont les axes majeurs qu'il convient d'adopter dans la perspective du maintien de lien Armées-Nation.

C'est à partir des difficultés ressenties par les armées dans la vie de tous les jours, dans les unités, que l'on pourra tirer les enseignements nécessaires à l'amélioration de ce lien.

Le lien Armées-Nation et sa solidité doivent être ou devenir officiellement une des priorités des acteurs en charge de cette question : élus, chefs d'entreprise, enseignants, personnels des armées, réservistes, et plus généralement l'ensemble des citoyens, en insistant sur la primauté du politique à tous les niveaux.

Les actions de ces différents acteurs doivent être orientées en priorité vers les jeunes.

Du côté des armées, orientées vers la projection, souvent absentes de leurs garnisons, cette volonté de se rapprocher de la société civile imposera des contraintes. Il ressort des questionnaires que les militaires en sont conscients et, en même temps, semblent décidés à le faire, car leur volonté de maintenir le lien Armées-Nation est clairement affirmée.

L'écoute constante des uns et des autres, lors de l'accomplissement de cette mission, constituera un élément important de réussite.

C'est là tout le sens des travaux de la Commission Armées-Jeunesse et c'est dans cet esprit que s'est déroulée l'étude du groupe Réflexion.